

Fusion entre l'EPER et *Pain pour le prochain* : informations de fond et faits

L'essentiel en bref

- *Pain pour le prochain* et l'EPER fusionnent parce que leurs mandats d'organisations de développement des Églises protestantes sont complémentaires et qu'elles veulent déployer des effets de manière holistique. Ensemble, et avec le soutien des Églises protestantes de Suisse, elles pourront avancer plus fortes dans un contexte en pleine évolution et s'engager ainsi de manière durable autour des valeurs et des objectifs qu'elles partagent.
- La fusion doit permettre de mettre en place une organisation de développement efficace, ancrée dans les valeurs chrétiennes et les droits humains universels, tirant sa légitimité et son orientation des Églises protestantes de Suisse et apte à s'affirmer sur un marché toujours plus concurrentiel.
- La fusion sera effective en janvier 2022 en raison de contraintes légales. Les deux organisations continueront à fonctionner de manière autonome jusque-là. L'année 2021 permettra de préparer la fusion et d'intensifier la collaboration. Pour mener à bien leurs projets, les deux organisations *Pain pour le prochain* et l'EPER restent dépendantes du soutien de leurs fidèles donatrices et donateurs.
- Les deux marques seront conservées. En effet, les deux organisations et leurs marques sont bien connues et ancrées dans la population. Nous voulons conserver ce niveau de notoriété et de reconnaissance. Le nom de l'organisation fusionnée n'est pas encore défini. Les détails de la solution pour la nouvelle organisation sont en train d'être discutés.
- **La collaboration œcuménique avec *Action de Carême* se poursuivra. La campagne œcuménique sera maintenue et n'est pas remise en cause.**
- Des changements sont prévus, indépendamment de la fusion, pour la clé de répartition de *Pain pour le prochain*. Celle-ci ne peut être maintenue sous sa forme actuelle. Le but est de rendre les flux financiers plus simples et plus transparents. Le cahier de projets sera dans tous les cas maintenu.
- Il s'agit d'une fusion entre deux organisations égales et non pas d'une absorption de la plus petite organisation par la plus grande.
- La fusion n'est pas motivée par une réduction des coûts. Les projets des deux organisations seront poursuivis après la fusion. En raison de certains recoupements (p.ex. dans l'administration ou dans la communication), les charges financières pourront être légèrement réduites dans certains secteurs.

Situation de départ

Le **21 septembre 2018**, les **Conseils de fondation** de l'EPER et de *Pain pour le prochain* ont décidé, lors de réunions séparées, de réexaminer la fusion des deux organisations. Le **25 octobre 2018**, les Conseils de fondation et les Directions de l'EPER et de *Pain pour le prochain* ont informé pour la première fois le public par un **communiqué de presse** commun que des discussions avaient été engagées dans le cadre d'un **avant-projet**. Au cours des **30 dernières années, plusieurs initiatives** avaient déjà été prises pour fusionner les deux organisations. Toutefois, les pourparlers et les négociations avaient été interrompus à un **stade précoce**.

Dans un avant-projet, les questions stratégiques, organisationnelles, financières et culturelles ont été clarifiées et les formes possibles de fusion ont été évaluées. Le groupe de pilotage du projet, composé de représentant·e·s des deux organisations, a ensuite discuté, avec la participation des employé·e·s et le soutien d'un cabinet de conseil externe de développement organisationnel, des questions concernant la **complémentarité** des deux organisations, de la **vision** à atteindre et du développement d'une **gouvernance commune**. Dans le cadre de l'avant-projet, des entretiens ont également eu lieu avec des représentant·e·s de l'**Église évangélique réformée de Suisse (EERS)**, d'**Alliance Sud**, d'**Action de Carême**, de **Mission 21** et de **DM-échange et mission**, et les intérêts et les besoins des groupes d'intérêt externes ont été précisés.

Un nouveau **communiqué de presse** a été publié le **12 avril 2019**, annonçant la décision de principe prise par les deux Conseils de fondation lors de réunions séparées les **29 mars** et **5 avril 2019** de fusionner les deux organisations de développement. Les deux Conseils de fondation se sont également mis d'accord sur le **maintien des marques** EPER et *Pain pour le prochain*, sur le fait que le **siège** de la nouvelle organisation sera à **Zurich**, sur le maintien des **bureaux** des deux organisations à **Berne** et à **Lausanne** et sur la poursuite de la **collaboration œcuménique avec Action de Carême**.

Pourquoi l'EPER et *Pain pour le prochain* fusionnent-elles ?

Les **changements** dans la société et dans l'Église appellent à un regroupement des forces. L'Église évangélique réformée de Suisse (EERS), qui est à la base des deux organisations de développement, souhaite également que **les dons soient utilisés de manière responsable** et aussi **efficace** et **efficace** que possible. La fusion facilitera en outre la communication pour les paroisses, car à l'avenir, elles n'auront plus trois mais deux organisations comme vis-à-vis dans le domaine de la solidarité internationale. Avec cette fusion, l'EPER et *Pain pour le prochain* veulent renforcer leur position et leur **compétitivité** dans un environnement de plus en plus **concurrentiel**. Dans le même temps, l'impact de leurs projets et activités en **Suisse** et à **l'étranger** doit être encore optimisé. Dans ce contexte, le lien entre les deux domaines thématiques de la **politique de développement** (*Pain pour le prochain*) et de la **coopération au développement** (EPER) présente un grand potentiel de synergie. En outre, les **coalitions** gagnent de plus en plus en importance **au niveau international** pour initier des changements et obtenir le soutien financier des principaux donateurs.

La **fusion** des deux organisations entraînera une **réduction** modérée des effectifs. Toutefois, cela devrait se faire d'une manière **socialement** responsable et, dans la mesure du possible, dans le cadre des **fluctuations naturelles** du personnel.

Vision, mission, culture

Avec la décision finale de fusion des deux Conseils de fondation en mars et avril 2019 respectivement, divers **sous-projets** ont été définis comme éléments du processus de fusion. Ces sous-projets sont actuellement en cours d'élaboration dans plusieurs **groupes de travail**. Les groupes de travail sont composés de représentant·e·s de la direction, des cadres et d'une sélection d'employé·e·s des deux organisations.

Le **15 novembre 2019**, le Conseil de fondation de l'EPER a adopté le document de base ci-après **« Vision, mission, culture »** comme fondement programmatique de la nouvelle organisation et le Conseil de fondation de *Pain pour le prochain* l'a confirmé lors de sa séance du **5 décembre 2019**.

Vision, mission, principes de la culture institutionnelle d'EPER-Pain pour le prochain

Cohérence et clarté de notre engagement

Vision

Nous poursuivons la vision d'un monde juste où la dignité de tous les êtres humains est respectée, la paix règne et la création est préservée.

Valeurs de base

Les valeurs fondamentales du christianisme, telles que l'amour du prochain, caractérisent notre position, tout comme les droits humains universels. Ces valeurs sont à la fois revendication et légitimation. Elles marquent l'engagement de nos collaboratrices et collaborateurs.

Mission

Dans la perspective de la vision d'un monde juste et sur la base de nos valeurs fondamentales :

- nous contribuons à améliorer les conditions de vie de personnes en Suisse et dans le monde entier ;
- nous accompagnons avec nos programmes des personnes et des groupes de population vulnérables dans leurs demandes et leur donnons les moyens de défendre leurs droits ;
- nous sensibilisons et mobilisons avec nos campagnes la politique, l'économie, la société et les Églises à la nécessité d'une transformation pour répondre à nos préoccupations.

Ancrage

L'EPER-Pain pour le prochain est l'organisation de développement des Églises protestantes de Suisse. Celles-ci constituent la base de l'organisation et lui donnent son orientation et sa légitimité.

Efficacité et efficience de notre travail

La participation à des réseaux durables établis avec les Églises et les différents milieux sociaux, politiques et économiques renforce l'impact de notre travail.

L'EPER-Pain pour le prochain se concentre sur des thèmes clés en phase avec ses compétences et avec les objectifs globaux de développement durable de l'ONU (Sustainable Development Goals).

Nous obtenons des résultats en :

- menant des programmes et des campagnes sur des thèmes prioritaires ;
- travaillant de manière globale aussi bien en Suisse qu'à l'étranger ;
- ouvrant de nouvelles perspectives dans le dialogue avec les Églises, la société, l'économie et la politique ;
- travaillant en réseau avec les acteurs et mouvements locaux, régionaux, nationaux et internationaux ;
- identifiant, nommant et cherchant à surmonter les obstacles qui se dressent face à la réalisation de notre vision.

Organisation

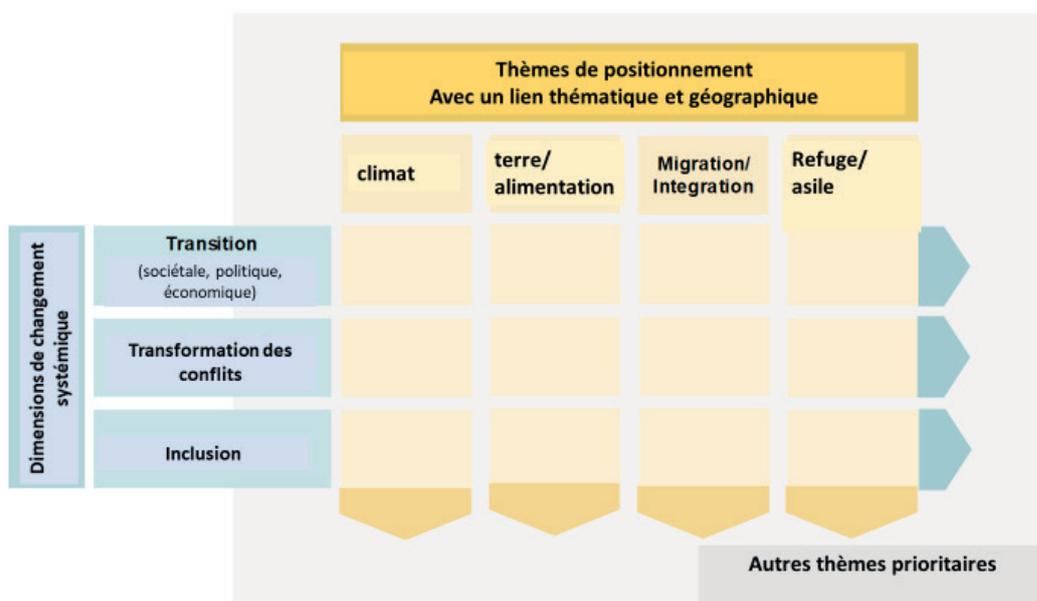
Nous concevons l'EPER-Pain pour le prochain comme une organisation dans laquelle :

- nous travaillons de manière efficace, efficiente et ciblée ;
- la responsabilité est déléguée et la responsabilité individuelle est assumée ;
- la flexibilité et l'agilité sont considérées comme des forces ;
- l'esprit d'équipe, l'engagement et le courage d'oser sont importants.

Positionnement thématique

Le **positionnement thématique** futur de la nouvelle organisation a également été adopté par les deux Conseils de fondation (EPER le **15 novembre** 2019 et *Pain pour le prochain* le **5 décembre** 2019).

Le positionnement est basé sur le document ci-dessus « Vision, mission, culture » ainsi que sur les **stratégies actuelles 2018-22** de l'EPER et de *Pain pour le prochain*. Dans ce contexte, il est particulièrement important de clarifier dans quelle mesure le travail de **politique de développement** et le **travail programmatique** peuvent être liés de manière optimale à l'avenir. Il s'agit notamment de définir les thèmes de **positionnement généraux** qui relient le travail programmatique et le travail de politique de développement ainsi que les **dimensions de changement systémique** correspondantes.



Dans ce processus, quatre thèmes de positionnement ont été définis : « **climat** », « **terre/alimentation** », « **migration/intégration** » et « **refuge/asile** ». La « **transition** » (politique, économique et sociétale), la « **transformation des conflits** » et l'« **inclusion** » ont été identifiées comme domaines de changement systémique. La matrice qui en résulte, avec un total de 12 domaines d'action, doit maintenant être remplie par des contenus concrets dans le cadre du processus stratégique à venir. Il est prévu de consulter les deux Conseils de fondation à ce sujet au **printemps 2020**.

Dans une sélection de ces **domaines d'action centraux**, des **campagnes** seront menées à grande échelle. Elles seront complétées par des **activités de campagne et de plaidoyer** à plus long terme ainsi que des **prises de position publiques** régulières sur des sujets politiques.

Structure organisationnelle

Le modèle organisationnel comprend la combinaison innovante d'une structure claire, fonctionnelle et compréhensible avec **quatre unités organisationnelles** (coopération globale, secteur suisse, communication et mobilisation, services), d'une part, et d'autre part une **structure transversale** (campagnes et politique) dans les principaux domaines d'activité. En outre, le caractère particulier et l'importance du **Siège romand** en tant que pilier indispensable de l'organisation en Suisse romande ont été confirmés. Le présent modèle d'organisation a été validé par les deux Conseils de

fondation (le 15 novembre 2019 pour l'EPER et le 5 décembre pour *Pain pour le prochain*) dans le cadre d'une proposition commune du Président et de la Présidente des deux Conseils de fondation. Il constituera la base de la fusion au cours des deux ou trois premières années et sera ensuite évalué et ajusté si nécessaire sur la base de l'expérience acquise.

Sous-projets

Dans le sous-projet « marque », la future **architecture du nom, de la marque et des campagnes** de l'organisation fusionnée est planifiée et préparée avec un appui externe. Le sous-projet est actuellement dans sa première phase, au cours de laquelle diverses pistes possibles pour l'avenir sont élaborées. Dans un deuxième temps, qui devrait se dérouler au premier trimestre 2020, une décision de fond sera prise sur ces questions, puis mise en œuvre. La troisième phase de mise en œuvre impliquera l'adaptation éventuelle de l'**image de marque** à tous les instruments de communication de l'organisation et devrait donc durer jusqu'en 2022.

Les sous-projets **finances, ressources humaines** et **informatique** sont orientés vers la planification globale du projet et les jalons de la fusion juridique, dont le calendrier exact est en cours de clarification. Nous partons du principe que les principales activités de ces sous-projets débiteront à la **fin du premier trimestre de 2020**.

En ce qui concerne l'infrastructure informatique, les premiers éclaircissements sont en cours pour pouvoir réaliser les investissements qui seront nécessaires au vu de l'infrastructure actuelle. Selon les estimations actuelles, la migration des différents systèmes de comptabilité financière, de marketing et de dons, en particulier, nécessitera d'importantes ressources internes et surtout externes, ce qui nécessitera une bonne coordination et communication avec les partenaires externes.

Prochaines étapes

Après la décision des deux Conseils de fondation sur les sous-projets susmentionnés « **Vision, mission, culture** », « **Positionnement thématique** » et « **Structure organisationnelle** », la prochaine étape consiste à se concentrer sur la communication interne et externe.

Des séances d'information sont organisées à l'intention des acteurs du secteur ecclésial : jusqu'à présent, de telles manifestations ont eu lieu dans les cantons de Zurich et de Berne, en Suisse romande et à la Conférence des Président·e·s des Églises cantonales. Une fenêtre de dialogue pour les Églises cantonales a également été offerte le 29 novembre 2019. D'autres dialogues sont prévus pour le **4 mars** et le **16 septembre** 2020.

Au printemps/été 2020, le **projet de contrat de fusion** devrait être disponible pour être examiné par l'Autorité fédérale de surveillance des fondations. En novembre 2020, le Synode de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS) **décidera de la fusion**. Au cours de l'année 2021, le **contrat de fusion** doit être signé et la demande de fusion officiellement déposée auprès de l'Autorité fédérale de surveillance des fondations. La fusion entrera légalement en vigueur à partir de janvier 2022 avec l'inscription au registre du commerce.

Le tableau suivant donne un aperçu des principales étapes selon les connaissances actuelles :

Étapes	Délais	Fenêtres de dialogue avec les Églises cantonales
Positionnement stratégique	Été 2020	4 mars 2020
Nom et marque	Été 2020	16 septembre 2020
Adoption des statuts de fondation (Synode EERS)	Novembre 2020	
Préparation interne de la fusion	Jusqu'en décembre 2021	
Fusion légale	Janvier 2022	
Introduction de la nouvelle présentation visuelle de l'organisation	Dès janvier 2022	

Coopération avec d'autres œuvres ecclésiales

Même si l'EPER et *Pain pour le prochain* deviennent une seule et même organisation, la Campagne œcuménique et donc la collaboration avec *Action de Carême* se poursuivront. Rien ne changera non plus pour les organisations missionnaires. L'organisation fusionnée continuera à l'avenir à communiquer les projets des organisations missionnaires aux paroisses par le biais du cahier de projets. La seule différence est que les paroisses seront invitées à verser leurs dons directement à l'organisation de leur choix. Déjà aujourd'hui, c'est une pratique courante pour de nombreuses paroisses. La modification de cette pratique est indépendante du processus de fusion et serait également introduite indépendamment de celle-ci.

Vous trouverez des informations actuelles sous :

www.eper.ch/fusion www.ppp.ch/fusion



BROT FÜR ALLE
PAIN POUR LE PROCHAIN
PANE PER TUTTI

Avenue du Grammont 9, CH-1007 Lausanne
+41 (0)21 614 77 17, www.ppp.ch, CCP10-26487-1



ENTRAIDE PROTESTANTE SUISSE

Siège romand
Chemin de Bérée 4A
Case postale 536
1001 Lausanne

Tél. 021 613 40 70
Fax 021 617 26 26
info@eper.ch
www.eper.ch